

# ISAAC NEWTON: DOUZE ARTICLES SUR DIEU ET LE CHRIST

CIRCA 1710-1720

KEYNES MS 8, KING'S COLLEGE, CAMBRIDGE

Article 1. Il y a un seul Dieu, le Père immortel, omniprésent, omniscient, tout-puissant, le créateur du ciel & de la terre, & un seul médiateur entre Dieu & l'Homme, l'Homme Christ Jésus.

Article 2. Le père est le Dieu invisible qu'aucun œil n'a vu ni ne peut voir, tous les autres êtres sont quelquefois visibles.

Article 3. Le Père a la vie en lui-même & a donné au fils d'avoir la vie en lui-même.

Article 4. Le Père est omniscient & possède toute connaissance originellement en son propre sein, & communique la connaissance des choses futures à Jésus Christ & nul au ciel ou sur la terre ou sous la terre n'est digne de recevoir la connaissance des choses futures immédiatement du père, sauf l'agneau. Et par conséquent le témoignage de Jésus est l'Esprit de Prophétie & Jésus est le Verbe ou le Prophète de Dieu.

Article 5. Le père est immobile, nul lieu n'étant capable de devenir plus vide ou plus plein de lui qu'il ne l'est par la nécessité éternelle de la nature: tous les autres êtres sont mobiles de lieu en lieu.

Article 6. Tout le culte (qu'il soit de prière, de louange ou d'action de grâce) qui était dû au père avant la venue du Christ continue de lui être dû. Le Christ n'est pas venu pour diminuer le culte de son père.

Article 7. Les prières les plus efficaces sont celles qui sont adressées au père au nom du fils.

Article 8. Nous devons remercier le père seul pour nous avoir créés & nous avoir donné de la nourriture & des vêtements & les autres bénédictions de cette vie & quelles que soient les choses pour lesquelles nous devons le remercier ou que nous désirons qu'il fasse pour nous, nous les lui demandons immédiatement au nom du Christ.

Article 9. Nous n'avons pas besoin de prier le Christ d'intercéder pour nous. Si nous prions le père de la façon correcte il intercédera.

Article 10. Il n'est pas nécessaire au salut que nous adressions nos prières à quiconque d'autre qu'au père au nom du fils.

Article 11. Conférer le nom de Dieu aux Anges ou aux Rois n'est pas contraire au premier commandement. Adresser le culte du Dieu des Juifs aux Anges ou aux Rois l'est. La signification de ce commandement est: tu n'adoreras pas d'autres Dieux que moi.

Article 12. Il n'y a pour nous qu'un seul Dieu, le père, de qui viennent toutes choses (& de qui nous venons) & un seul Seigneur Jésus Christ par qui sont toutes choses et par qui nous sommes. C'est-à-dire que nous devons adorer le père seul en tant que Dieu Tout-puissant & le seul Jésus en tant que Seigneur, Messie, grand Roi, Agneau de Dieu qui fut immolé & nous a rachetés avec son sang & nous a faits rois & Prêtres.

*Traduit par Jean-François Baillon*

**French**